



multirisque des professionnels de la vente de motos et assimilés



multirisque des professionnels de la vente de motos et assimilés

Le métier de la moto est un univers de passionnés qui recouvre diverses prestations : vente, mécanique, accessoires, dépôt... Pour se consacrer pleinement à son métier et gérer sereinement son activité, le professionnel doit bénéficier d'une assurance spécifique, capable de couvrir son activité dans son ensemble.



vente de véhicules motorisés 2/3 roues
// entretien et réparation //
vente d'accessoires et de pièces détachées
// vente de cycles // dépôt vente

1001 CYLINDRÉES

S'ADRESSE AUX PROFESSIONNELS DONT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE EST LA VENTE DE VÉHICULES MOTORISÉS 2/3 ROUES, SCOOTERS, MOTOS, TRIKES, QUADS, BUGGYS, MOTOS NEIGE, SIDE-CAR, SCOOTERS DES MERS, NEUFS ET D'OCCASION.

Un contrat spécifique, complet et adapté

1001 Cylindrées a été réalisé en collaboration avec des professionnels de la moto. C'est aussi un **contrat tout en 1 !**

Votre entreprise est **protégée dans son ensemble** :

- les véhicules,
- les locaux et leur contenu,
- les responsabilités liées à la profession,
- la sécurité financière,
- la protection juridique.

1001 Cylindrées vous fait bénéficier d'un **tarif adapté à vos besoins d'assurance** puisque vous pouvez **ajuster vos garanties** en fonction des **nécessités propres à votre entreprise**.

Profitez également d'un tarif "Responsable" !

Vous avez mis en place des **mesures de prévention et de sécurité** dans votre établissement :

- prévention incendie,
- protection vol,
- chauffage...

Nous en tenons compte en réduisant le montant de votre cotisation.



1001 Cylindrées

Vos Véhicules



● **1001 Cylindrées garantit en formule tous risques, tous les véhicules de la concession en nombre illimité** (dans la limite de la LCI) :

- Les véhicules destinés à la vente,
- Les véhicules confiés par les clients,
- Les véhicules qui appartiennent à la concession,
- Votre véhicule personnel.

● **Remboursement des équipements du motard.**

● **Assistance complète 0 km** en cas :

- d'accident,
- de panne,
- de vol du véhicule.

L'assistance peut être couplée avec un **véhicule de remplacement pendant 12 jours** à la suite :

- d'un accident,
- du vol du véhicule.

● **Garantie du conducteur.**



Votre activité professionnelle

En votre qualité de professionnel, vous mettez tout votre sérieux dans l'exercice de votre activité. Malgré tout, vous n'êtes pas à l'abri de réclamations formulées par vos clients. C'est pourquoi, **1001 Cylindrées garantit la responsabilité** que vous pouvez encourir **en tant que vendeur et réparateur**.

Parce que **1001 Cylindrées** est **un contrat complet, les dommages immatériels non consécutifs sont également garantis en inclusion**.

***Par exemple :** votre client achète une moto neuve avec laquelle il souhaite participer à un rallye moto. Sa moto n'est pas livrée à temps et il ne peut pas participer à la compétition. Nous prenons en charge les frais d'inscription engagés (dans la limite prévue aux Conditions Particulières).*

1001 Cylindrées vous laisse également la possibilité de souscrire **une garantie Responsabilité Civile chiens dangereux** en option si celle-ci correspond à vos besoins.

Votre environnement professionnel



● Vos locaux professionnels et leur contenu

Afin que vos locaux professionnels ainsi que leur contenu soient préservés, des garanties indispensables vous sont proposées **en inclusion** telles que :

- incendie,
- dommages électriques,
- bris de machines,
- dégâts des eaux...

● La valeur du contenu garanti est automatiquement augmentée de **10 %** entre les mois de mars et septembre (24 h du Mans / Bol d'or...) afin de tenir compte de la **période où votre activité est la plus forte, sans aucune démarche de votre part.**

● Assistance

Si à la suite d'un sinistre, votre local doit faire l'objet d'une **surveillance pour la sécurité des biens** qu'il contient, nous organisons et **prenons en charge pendant 48 heures la présence d'un vigile** afin de surveiller les lieux.

● Et en Option, vous pouvez souscrire les garanties suivantes :

- vol du contenu et les détériorations immobilières,
- bris de glace,
- tous risques informatique et bureautique,
- " tout sauf " pour une protection étendue au-delà des événements principaux.

● Votre protection financière

Afin d'assurer votre sécurité financière, 2 garanties sont proposées en option :

- **Perte d'Exploitation** suite aux événements principaux (incendie, dégât des liquides...) élargie aux événements tels que le bris de machine, la carence des fournisseurs et l'impossibilité d'accès.
- **Perte de valeur vénale** de votre fonds de commerce.

● **L'option Panne Mécanique Moto est un véritable outil d'aide à la vente** puisqu'elle permet de garantir les "motos" et assimilées d'occasion à la vente contre les pannes mécaniques d'origine aléatoire.